

Département de la Sarthe

Commune de Marolles-les-Braults

**ARRÊTÉ PORTANT :**  
**AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC**

Le maire de la commune de Marolles-les-Braults,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L.2122-1 et L.2125-1 ;

Vu la demande formulée du 27 décembre 2022 par monsieur Hervé SARRAT, animateur du secours catholique de la Sarthe,

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1 :** Lors du marché hebdomadaire du jeudi matin, monsieur Hervé SARRAT, animateur du secours catholique de la Sarthe est autorisé à occuper un emplacement de 20 m<sup>2</sup> sur la place des Tilleuls à Marolles-les-Braults.

**ARTICLE 2 :** La présente autorisation est accordée les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois à compter du jeudi 12 janvier 2023 de 8h30 à 12h30 au 31 décembre 2023. Cette autorisation est renouvelable sur demande du bénéficiaire.

**ARTICLE 3 :** L'autorisation d'occuper le domaine public est consentie à titre gracieux.

**ARTICLE 4 :** Le demandeur s'engage à restituer les lieux occupés dans un parfait état de propreté. En cas de détériorations ou de dégradations constatées, la commune pourra faire procéder aux travaux de remise en état aux frais du demandeur.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur sur le site internet de la commune de Marolles-les-Braults.

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes – 6 allée de l'île Gloriette 44 000 NANTES – dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou publication.

**ARTICLE 7 :** Monsieur le maire de la commune de Marolles-les-Braults et monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Marolles-les-Braults sont chargé, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marolles-les-Braults, le 10 janvier 2023

L'Adjointe au Maire,  
Anne-Marie GARNIER



**DIFFUSIONS**

Secours catholique de la Sarthe 32 rue de la Mission 72 000 LE MANS,  
La commune de Marolles-les-Braults pour attribution,  
La brigade de gendarmerie de Marolles-les-Braults pour attribution.